Image not found or type unknown

Travaux et plus value suite vente maison

Par **Renault Magali**, le **07/11/2018** à **09:42**

Bonjour
Nous avons acheté une maison en commun, nous étions pacsé jusqu au 18 01 2019.
J ai dû quitter la maison avec mes propres enfants suite à une plainte pour violence conjugale que j ai déposée avec l aide des services sociaux et il y a eu une information préoccupante concernant l un d entre eux.
On s est retrouvé dans une structure d'accueil dans le cadre d une extrême urgence. Je suis maintenant relogée.

Mr n a pas souhaité vendre pour le moment.

A ce jour il m indique avoir fait des travaux d amélioration importants dont je serai redevable et qu en plus comme la maison n est plus mon domicile principal je serai aussi redevable d une plus value. J ai été forcé de me reloger et de repartir de rien, est ce normal ? Est ce qu'il existe d autres alternatives. Je suis perdue et la situation me fait peur car il fait exprès de faire des travaux etant entrepreneur lui même. Il semblerait également que je sois redevable pour moitié de ces travaux. Monsieur a fait à son nom uniquement une demande de permis de construire pour ces travaux alors que nous étions encore pacsés; Suis-je solidaire de ce permis de construire ?
Merci par avance de vos reponses.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés